

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 531

38 - Isère

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Isère
MELLIFERA VIF RUCHER PARTAGÉ.

Objet : permettre aux personnes intéressées, mais n'ayant ni l'espace ni les connaissances pour la pratiquer, de s'initier à l'apiculture dans le respect de l'abeille et de son environnement ; permettre à ces mêmes personnes de devenir propriétaire d'un ou deux essaims et d'une ou deux ruches, dont elles assureront l'achat, l'entretien et la surveillance, les productions issues de ces ruches étant destinées à un usage familial et amateur uniquement ; fournir un terrain protégé, espace commun dont l'entretien est partagé par les membres, pour l'installation des ruches ; mettre en commun les coûts liés à certains équipements : équipements de protection des visiteurs, location du matériel d'extraction par exemple ; s'assurer que les membres réalisent l'entretien de leurs ruches dans le respect des règles sanitaires préconisées par le GDSA 38 et sous le contrôle d'un apiculteur référent expérimenté nommé par le SAD, le référent tenant à jour la liste des apiculteurs conventionnés ainsi que le nombre de places disponibles ; faire bénéficier les membres des avantages d'un groupe par la mise en commun des connaissances et des expériences de chacun, par le renforcement des échanges humains ; contribuer à des manifestations pédagogiques et/ou citoyennes et/ou conviviales ; dans ce but, l'association pourra proposer et répondre aux sollicitations des associations locales ; toucher des domaines plus larges et essentiels tels que la protection de la biodiversité, de l'environnement, en y incluant une dimension sociale et citoyenne, et à les promouvoir, l'abeille en étant l'ambassadrice naturelle ; dans ce but, l'association pourra répondre aux sollicitations des associations existantes de protection de la nature et de sauvegarde des espèces

Siège social : 4, rue du Polygone, 38450 Vif.

Date de la déclaration : 22 juillet 2021.